

Compte-rendu de la réunion mensuelle du 6 septembre 2019

Le Président Christian LAFONT assure la tenue de la réunion et ouvre la séance de travail à 18 heures 10 devant un auditoire de 41 personnes.

Introduction du Président :

Le Président remercie les adhérents de leur présence et ouvre la séance en évoquant son nouvel incident de santé qui l'a conduit à deux nouvelles interventions vasculaires dans le même hôpital à Nantes, il y a environ un mois et demi. Il indique qu'il n'a pas souhaité que le bureau communique en cette période. La phase de récupération est très positive mais ne lui permet pas d'être présent pour l'ensemble de la réunion et d'en assurer l'animation aussi, il a demandé au vice-Président J-Jacques BERLAND de poursuivre le développement de l'ordre du jour. Christian quitte l'assemblée sous les applaudissements nourris de l'assistance en indiquant qu'il souhaite revenir en meilleure forme à la réunion d'octobre !

Ordre du jour :

J-Jacques remercie les membres présents et ouvre l'ordre du jour en confirmant que l'ensemble des thèmes qui vont être développés ont bien été validés par le Président.

Présentation des nouveaux adhérents:

Pas de nouveaux adhérents à présenter.

La vie du port :

Portillons d'accès aux pontons :

Un de nos adhérents de Port Olona a attiré notre attention sur une expérience d'ouverture du ponton A en journée qui pourrait être généralisée à l'ensemble des pontons par le bureau du port.

J-Jacques BERLAND a pris contact avec le Bureau du Port et indique qu'il ne faut pas hésiter à se manifester individuellement auprès de lui concernant cette expérience qui pourrait remettre en cause la sécurité d'accès aux pontons en journée.

Les travaux d'inversion du sens d'ouverture des portillons dans un passé récent conduisent à une ouverture à contre pente particulièrement difficile à marée basse.

l'APPO avait proposé initialement un système coulissant des portillons qui n'a pas été retenu.

Les autorités portuaires et/ou politiques vont donc être sollicitées, un dossier est à constituer en collaboration avec le secrétariat.

Stationnement des véhicules des plaisanciers sur le front de port :

J-Jacques indique qu'à l'origine les voies en front de port (quais Prouteau et Lagravière) étaient dédiées à la circulation des véhicules des usagers du port, des véhicules autres l'empruntent de plus en plus pour rejoindre la Chaume et de plus en plus vite !

Le plus important, nous constatons depuis ces dernières années une augmentation significative de l'occupation des quais et/ou fermés à la circulation notamment le quai Lagravière :

Vendée-Globe,

Foire expo,

Manifestations sportives,

Evènements commerciaux,

Festival...

Hormis le VG qui est hors saison et tous les 4 ans et une vraie vitrine pour le tourisme, les autres manifestations n'ont pas à déborder quai la gravière !

En plus, ces manifestations sont en saison sur les W-Ends et nous sommes souvent informés au dernier moment.

Exemple :

15 juin = Ironman

Nous avons découvert le 14 au soir l'interdiction de stationner quai la gravière (et circulation fermée) applicable pour le lendemain sous peine d'enlèvement par la fourrière !! Nous partions le lendemain en croisière pour quelques jours.

Que ce serait-il passé avec une voiture stationnée si nous étions partis le 12 par ex ? (!!)

Que c'est il passé pour les plaisanciers qui étaient déjà partis ?

Tous les ports environnants ont un parking réservé et sécurisé (barrières) en front de port de taille suffisante : St Gilles-Croix de Vie, Bourgenay, Ile d'Yeu, ...

Il convient de trouver des solutions au niveau de la collectivité pour limiter les emprises d'occupation à l'occasion de manifestations (sauf Vendée Globe) des quais notamment Lagravière et de trouver en front de port des parkings dédiés et sécurisés (badges, barrières...)

Les autorités portuaires et/ou politiques vont donc être sollicitées, un dossier est à constituer en collaboration avec le secrétariat.

Passeport escales :

C'est un réseau de 166 ports affiliés du sud de l'Angleterre au Portugal et 80 ports de Granville à Port Médoc.

Dernier grand port Atlantique à adhérer en 2019 : La Rochelle Minimes.

En Vendée, c'est Bourgenay, l'Ile d'Yeu, St Gilles, Les Sables quai Garnier.

Le principe : vous bénéficiez de nuitées gratuites dans les ports d'escales affiliés au travers de votre contrat d'emplacement en libérant votre anneau pour les visiteurs et visiteurs des ports affiliés fortement majoritaires.

La base du système limite les gratuités d'escales à 2 nuitées consécutives avec un maxi de 5 par année par port affilié. D'autres avantages s'ajoutent avec quelques variantes en fonction des ports.

C'est un levier de développement du tourisme en incitant au départ en croisière en libérant son anneau pour accueillir les visiteurs et limiter au maximum le coût des nuitées lors de vos escales.

Votre port se rémunère sur les commissions versées par les autres ports.

Concernant les Sables, et en attendant les chiffres précis, on constate visuellement en juin, juillet et en août que quai Garnier (port affilié) manque de places vers 17h00 alors que de trop nombreux anneaux sont encore disponibles pour les visiteurs à Port Olona.

Système actuel pour les plaisanciers de Port Olona :

Les nuitées d'escales dans les autres ports sont réglées plein tarif et votre anneau libéré à Port Olona est indemnisé en fin d'année en fonction du nombre de nuitées encaissées moins une commission de gestion prélevée par le port.

Système actuel pour les plaisanciers de Quai Garnier :

J Yves MARTIN confirme que selon les avantages de base de passeport escales, ils bénéficient de 2 nuitées consécutives dans chaque port affilié et dans la limite de 5 par an.

Parmi les avantages complémentaires : le remboursement en fin d'année des nuitées de ports affiliés « hors quota » ci-dessus et des nuitées dans des ports non affiliés sont remboursés en fin d'année. Le coût d'édition de la carte individuelle Passeport escales est très faible et n'a pratiquement pas d'incidence sur le coût annuel de l'anneau.

Exemple comparatif calculé sur la base des tarifs 2018 et pour un voilier de 10m :

Croisières printemps + été + automne = 49 nuitées.

Coût croisière pour un voilier basé à **Port Olona** = 1.305 € - 380 € (remboursement Port Olona fin d'année) = **Coût net 925 €**

Coût croisière pour un voilier basé à **Quai Garnier** = **Coût net 0 €** selon infos communiquées par J-Yves MARTIN.

J-Jacques Berland indique que les autorités portuaires et/ou politiques vont donc être sollicitées, un dossier est à constituer en collaboration avec le secrétariat.

Retour sur les participations passées et croisières d'été :

Handi T'aime Mer Air (HTMA) 22 juin :

En l'absence de Sophie, à ce moment de la réunion, J-Jaques donne la parole aux participants à cette opération caritative.

Les 8 bateaux présents ont assuré 3 rotations chacun en moyenne dans de bonnes conditions d'organisation à partir du ponton du bureau du port. Pour le petit déjeuner qui a démarré en retard même problème de café et de bols manquant que l'année dernière.

Croisière à Royan, Festival les violons sur le Sable, Estuaire de la Gironde :

Un seul bateau participant : Moana

J-Yves MARTIN animateur du Pôle croisières passe donc la parole à Michel DAGUET qui est très satisfait de cette croisière. Les soirées de ce festival ont vu des orchestres d'une cinquantaine de musiciens et différents tous les soirs et d'une très grande qualité.

Michel Daguet indique qu'il participera l'année prochaine selon programmation.

Croisière en Mer d'Iroise à partir du 15 juin

J-Yves MARTIN indique que 5 bateaux ont participé et que cela lui paraissait peu par rapport à la dizaine ou douzaine de bateaux qui participaient à ce type de croisières.

Les 5 bateaux participants : AWAS, PLUGO, ATA PAHO, TABASCO III, PICSOU II.

Certains se sont joints à la flottille en cours de croisière :

TABASCO III que nous avons retrouvé à Yeu et nous quittés à Brest pour les Scilly en passant par l'Aberwrac'h. Il croise actuellement sur la côte nord de l'Espagne.

ATA PAHO que nous avons retrouvé au Palais, a quitté la flottille à Brest pour les Scilly en passant par Ouessant. Il croise actuellement sur la côte nord de l'Espagne.

AWAS s'est arrêté à Lorient suite à des problèmes techniques de réglages de mat avant de revenir vers les Sables en croisant. Les spécialistes Sablais du gréement ont, semble-t-il, trouvé le réglage optimal.

Après avoir croisé et visité les ports de l'Iroise PLUGO et PICSOU II chacun a repris une croisière de retour à partir de Douarnenez. Picsou est redescendu avec une nouvelle escale de 2 nuitées à Audierne permettant de visiter (par bus) le village de Pont-Croix (2^{ème} au concours des plus beaux villages de France 2019). De nombreuses escales jusqu'au Sables pour chacun avec arrivée de Picsou II aux Sables le 20 juillet un peu après PLUGO pour ce groupe de « 2 ».

DIVERS :

Opération avance au large :

Meravenir : Claude BABARIT intervient sur l'édition d'Avance au Large le 13 août qui s'est déroulée avec des bateaux APPO et dans de bonnes conditions météo de navigation et qui ont permis une escale à Bourgenay pour la partie pique-nique. La réunion de clôture des participants embarqués a permis de mesurer un très grand taux de satisfaction tant au niveau du plaisir de naviguer qu'au niveau de la richesse des échanges.

Verre de l'amitié :

L'ordre du jour étant épuisé, le Vice-Président invite les membres présents à passer à la partie conviviale à 19h20.

Merci à tous de votre présence.

Le Président

Le secrétaire